

AVRIL 92

78

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

78

N° 78

avril 1992

CHASSEUR

UN JOUR,

chasseur TOUJOURS.Organe Officiel De l'Amicale Nationale des

Chasseurs A Pied

Der Jagers Te Voet.

S O M M A I R E .

- Page 2 Editorial (La présidence passe).
- Page 5 - Les Uniformes de l'Infanterie de 1830 à 1914.
- Page 16 - Défense du Patrimoine
- Page 18 - Opinions et souvenirs.
- Page 19 - In Memoriam (Marcel François MASSIN)
- Page 21 - Philatélie (Le Congo Belge en 1940-45.
- Page 23 - Chronique des unités de Chasseurs
- Page 24 - Nouvelles du 12ème Bon Fu "Remagen "
- Page 25 et 26- Modalités d'Electon au Conseil d'administration et Journée des Chasseurs.
- Page 34 - La Journée du Patrimoine 1992
- Page 35 - EPPEGEM

Editeur Responsable : Edmond BURTON, 370 rue des
Closières, 6001 MARCINELLE

EDITORIAL

Chères Amies, Chers Amis,

LA PRESIDENCE PASSE.

Après sept années de dévouement total à la présidence de l'A.N.C.A.P., mon prédécesseur, le Colonel Hre BURTON s'est senti médicalement obligé de passer la main.

Je n'ai jamais été désireux de lui succéder. C'est uniquement par DEVOIR, qu'au cours de l'Assemblée Générale du 28 mars 1992, j'ai endossé la responsabilité de président de l'ANCAP. J'essaierai de m'y dévouer à mon tour. Je le ferai dans le respect du souvenir de nos anciens, sans distinction de grade ni de régiment, qu'ils soient de I830, de I9I4-I8 ou depuis le I6 mai I946 jusqu'à ceux de I992 à SIEGEN.

Je m'efforcerai de gagner et de mériter la confiance de tous les Chasseurs à Pied, actuels ou anciens, et de vous, membres ou non membres de l'ANCAP, et de tous nos amis, les sympathisants. J'essaierai d'abord de continuer l'oeuvre énorme de mes prédécesseurs, à savoir :

LE COMMANDANT Jean BOURG.

Président fondateur de l'ANCAP depuis septembre 1968, il a remarqué le vieillissement des fraternelles des différents régiments et a pensé à leur disparition inéluctable, il s'est dépensé sans compter pour rassembler, au sein de l'ANCAP, tous les Chasseurs à Pied, de TOUS les régiments et de TOUTES les fraternelle. Il était animé d'un esprit de corps Chasseur à Pied, d'une abnégation totale et d'un inébranlable attachement aux traditions des Chasseurs à Pied.

Après cinq ans d'effort, il a inauguré le

premier Musée des Chasseurs le 13 septembre 1973, dans des locaux hélas trop étroits, mais les seuls disponibles à l'époque.

LE COMMANDANT DE RESERVE Robert COLIN.

Grand rassembleur et organisateur remarquable, il était animé par le même attachement à nos traditions. Il a su rassembler de nombreux Chasseurs et beaucoup de sympathisants. Il s'était fixé un objectif prioritaire : " Faire classer le porche de la Caserne Trésignies et y installer ensuite l'actuel Musée ". Tâche énorme !!! Presque impossible. Mais grâce à son acharnement, sa compétence et son entrepreneur, il a su mériter l'inestimable et très active participation du Bourgmestre VAN CAUWENBERGHE et des Ediles de la ville de CHARLEROI pour réaliser son projet presque utopique.

LE COLONEL Hre Edmond BURTON.

Ancien Chef de Corps, Administrateur-fondateur en 1968, Vice-Président et enfin Président de L'ANCAP depuis 1985. EN mon nom et au nom de son Comité et de ses collaborateurs, je lui rends ici un vibrant hommage.

Il a eu le grand mérite de matérialiser l'oeuvre de ses prédécesseurs en aménageant le remarquable Musée actuel et le siège officiel de l'ANCAP. Malgré l'oeuvre de ceux qui le précédèrent à la tête de l'Amicale, il a dû surmonter d'innombrables obstacles pour réaliser l'installation du Musée. Pour ce faire, grâce à un excellent esprit d'équipe, il a su animer son dévoué comité mais aussi une équipe de techniciens bénévoles, mais combien efficaces? Par son dévouement aussi total que désintéressé, par son exemple, et par sa très grande disponibilité, il a gagné le respect et l'amitié de ses collaborateurs. Tous les participants au banquet du 28 mars ont apprécié sa simplicité, sa cordialité généreuse et son efficacité.

En effet, avec son dévoué comité, il avait organisé, dans les moindres détails, ce banquet fraternel remarquable par son cadre et son service

impeccable, où la qualité du menu ne le céda en rien à l'ambiance amicale.

Merci à mes trois prédécesseurs et surtout au Colonel BURTON qui continuera de façon active à collaborer au sein du comité et spécialement pour votre Cor de Chasse.

Quant à moi, à peine arrivé, sans programme préparé, je voudrais lancer ici un appel enthousiaste à tous les anciens, à tous les sympathisants, pour qu'ils m'aident dans ma mission. Soyez nombreux à nous rejoindre lors de nos activités. Battez le rappel autour de vous. J'ai besoin de vous toutes et de vous tous.

Je souhaiterais une ANCAP forte, nombreuse, puissante, non pour moi ni pour le comité, mais pour la DEFENSE de ce qu'il reste des I2 glorieux Régiments du passé, à savoir:

- Les 1er, 3ème et 5ème Chasseurs à Pied dans la réserve,
- Le 2ème Chasseurs à Pied en FBA à l'active.

Malgré toutes les restructurations passées, en cours et hélas à venir, il faut que par eux, survivent l'ESPRIT et les TRADITIONS des Chasseurs à Pied.

Pour cela, il est impératif que les jeunes rejoignent nombreux leurs ANCIENS et s'apprentent à reprendre le FLAMBEAU.

Des milliers de Chasseurs à Pied ont sacrifié leur santé, ont donné leur vie, pour qu'aujourd'hui, nous jouissions de cette merveilleuse liberté que plus des deux-tiers du monde nous envie.

Ne pourrions-nous donner un peu de notre temps en souvenir de ceux-là à qui nous devons tant?

J'espère vraiment pouvoir compter, comme mes prédécesseurs, sur votre bienveillance et sur votre fraternelle cordialité.

Votre nouveau président Max WALEM.

Les uniformes de l'infanterie de 1830 à 1914.

(suite).

LE PREMIER UNIFORME DES CHASSEURS A PIED.

Le premier uniforme digne de ce nom que reçut le 1er Chasseurs à Pied, seul régiment de l'armée existant à l'époque, fit l'objet de prescriptions successives qui s'échelonnèrent de fin 1830 au début 1831.

Concernant ces prescriptions, nous ne pouvons que reproduire le préambule d'une circulaire ministérielle du 21 juillet 1831 qui introduisait (déjà) un deuxième uniforme:

" L'uniforme des officiers, sous-officiers et soldats
 " de l'Infanterie de ligne et des Chasseurs à Pied
 " n'ayant pas encore été déterminé d'une manière
 " précise, et les instructions partielles transmises
 " jusqu'à ce jour aux divers corps n'ayant pu com-
 " prendre le détail de tous les objets qui en font
 " partie, j'ai fait procéder, par une Commission
 " d'officiers supérieurs, à un travail général que
 " j'ai l'honneur de vous transmettre."

Nous reviendrons ultérieurement sur ce deuxième uniforme de juillet 1831, mais nous pouvons déjà déduire de ces lignes que la conception du premier uniforme fut laborieuse et qu'il fallut du temps avant que le 1er Chasseurs à pied fût habillé de façon complète, s'il le fût jamais.

Quoi qu'il en soit, ce premier uniforme était composé comme suit :

- habit vert, à une rangée de huit boutons, avec collet, retroussis, pattes de parements et passe-pois jaunes, épaulettes vertes à torsades jaunes,
- pantalon vert avec deux bandes jaunes séparées par

- un passepoil de même couleur que le pantalon,
- veste verte avec pattes d'épaule jaunes,
 - shako noir avec tresses et fourragère jaunes, portant un pompon vert avec flamme verte,
 - guêtres noires (portées sous le pantalon).

Cet uniforme a-t-il été effectivement porté? On peut en douter.

Nous en possédons des gravures, mais on peut se demander s'il s'agit de projet (le premier uniforme aurait été dessiné par un artiste nommé de FLIX) ou s'il s'agit de soldats réellement croqués sur le vif.

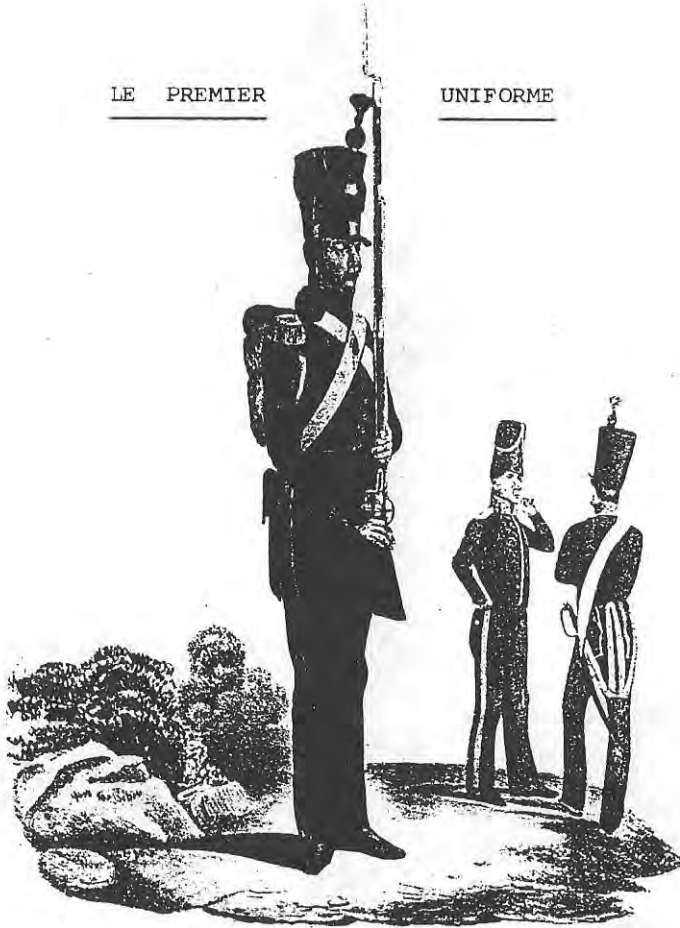
Nous devons en effet constater:

- que l'organisation du 1er Chasseurs à pied exigea du temps; c'est ainsi que le 28 novembre 1830, ce régiment n'était encore ni habillé, ni exercé, ni complètement organisé,
- qu'affluaient les modifications à l'uniforme à peine conçu: c'est ainsi que dès le 30 décembre 1830, paraît en effet - déjà - un deuxième modèle de shako,
- que le 10 avril 1831, il est normal dans ces conditions, que le régiment n'ait pas encore reçu ses shakos qui étaient confectionnés à la prison de VILVORDE,
- que le 1er juillet 1831 paraissait un nouvel uniforme (le deuxième).
- et que, début août, nos soldats entraient en Campagne contre les Hollandais.

Le lecteur trouvera ci-après deux gravures représentant ce premier uniforme.

LE PREMIER

UNIFORME



Soldat du 1^{er} régiment de chasseurs à pied. 1830.

(Litho coloriée signée J. S.)

(Musée royal de l'Armée.)

Habit et pantalon verts; collet, retroussis, pattes de parements, passepoils et bandes jaunes, ainsi que les pattes d'épaules de la veste.

Shako noir; ganse, tresses et fourragères jaunes; flamme et pompon verts.

Epaulettes vertes; buffleteries jaunes; guêtres noires.

Le soldat au second plan, au centre, est porteur de la veste et du bonnet de police.

LE PREMIER UNIFORME



Officier des chasseurs 1830.

*(Litho de Burggraaff.)**(Musée royal de l'Armée.)*

Habit et pantalon verts; collet, retroussis, passepoils et bandes jaunes.
 Pompon vert; panache rouge.

VOICI MAINTENANT UNE DESCRIPTION DETAILLEE DE CE
DEUXIEME SHAKO.

Le corps du shako est en feutre noir. Il est surmonté d'une calotte en cuir de vache noirci et ciré, d'un diamètre de 230 millimètres environ, et dont les rebords sont rabattus extérieurement sur le corps du shako, les rebords ont 30 millimètre de largeur. La concavité de la calotte est de 15 millimètres environ.

Au bas du corps est un bourdaloue en cuir de vache uni de 28 millimètres de largeur, qui recouvre les points d'attache de la visière.

La visière est en cuir de vache fort et noirci; elle est attachée au devant du shako dans une position presque horizontale. Sa longueur, prise au milieu, est de 60 millimètres. La hauteur totale du shako est de 210 millimètres.

Au dedans est une basane fixée au bord inférieur; elle a 120 à 130 millimètres de largeur et est découpée en dents de loup percées de trous dans lesquels est passé un cordon noir.

La plaque qui orne le devant du shako est du modèle adopté par le Commissaire Général de la Guerre (consistant en un cornet en cuivre jaune estampé avec le chiffre I au centre). Et nous nous permettons d'ajouter concernant la plaque du shako:

- le numéro est en chiffre(s) romain(s) : I,
- le corps de chasse a son embouchure au-dessus de l'oeil droit.

La cocarde est en cuir bouilli, ayant 50 millimètres de diamètre. Elle est contenue par un bouton demi-sphérique en cuivre jaune, fixé sur le devant du shako, à 30 millimètres environ du bord supérieur. Le bouton maintient également une plaque en cuivre battu, ayant la forme d'une ganse plate terminée en pointe, et dont la partie supérieure est reployée pour être arrêtée dans le gousset en cuir, qui doit contenir le plumet ou le pompon. La pointe de cette plaque et la cocarde sont traversées par la queue du bouton, qui est arrêtée, en dedans du corps du shako, au moyen

d'une cheville ou d'une lanière.

La ganse a 55 millimètres de longueur apparente et 24 millimètres de largeur.

Une jugulaire composée d'une lanière en basane double et lustrée, recouverte de dix-huit écaille en cuivre jaune, est placée parallèlement à chaque côté du shako. Sa longueur est de 210 millimètres; à son extrémité est cousu un cordon de fil noir. La jugulaire est fixée au shako par une rosace en cuivre jaune, du diamètre de 35 millimètres environ.

N.B.- Le shako était garni d'un galon jaune faisant le tour du bord supérieur; deux têtes de lion en cuivre avec crochets y étaient fixées à droite et à gauche et servaient à attacher une tresse de laine jaune ainsi qu'une fourragère de laine de même couleur, pendant à gauche.

Enfin, un pompon de laine verte et un panache en crins tricolores décoraient cette coiffure.

Fin décembre 1830, on organisa au sein du régiment des compagnies de carabiniers (une par bataillon). Les membres de ces compagnies furent dotés:

- de la carabine au lieu du fusil,
- d'une flamme rouge au pompon du shako,
- d'épaulettes rouges avec torsades vertes,
- de buffleteries noires.

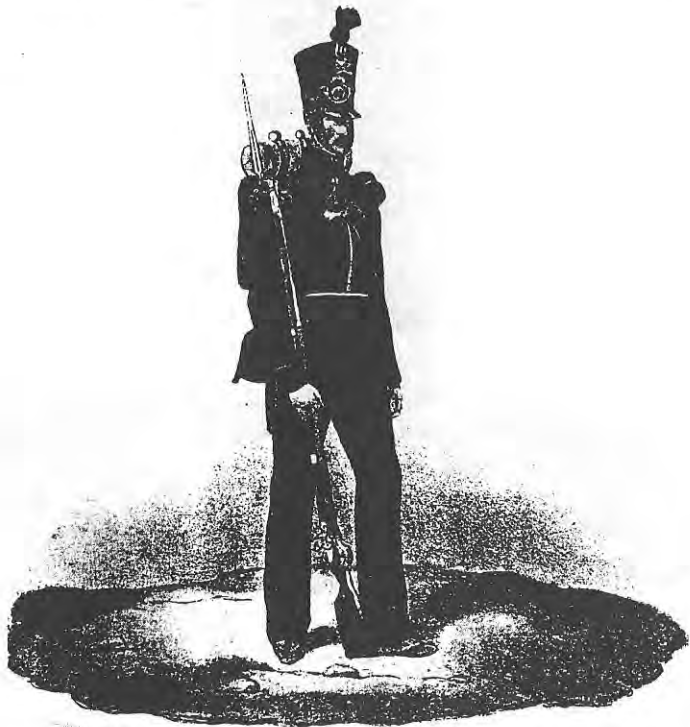
Les buffleteries étaient de larges courroies (de buffle, d'où leur nom) qui portaient respectivement la giberne et la baïonette assortie ou non du sabre briquet. Elles se croisaient sur la poitrine et dans le dos. Elles offraient un bel aspect lorsque la troupe était rangée sous les armes et elles **procuraient** même une certaine protection contre les balles tirées d'assez loin.

Du fait que les uniformes de nos régiments de ligne n'étaient pas très différents, au début, de ceux des Hollandais, il avait été prescrit de teindre en jaune les buffleteries de toute l'armée.

C'était la façon la plus pratique de faire la distinction à distance entre les troupes hollandaises et les nôtres.

Nous verrons ultérieurement pour quelle raison celles des chasseurs virèrent au noir.

Nous poursuivons cet article, relatif au premier uniforme par deux gravures relatives aux carabiniers.



1^{er} Chasseur. — 1851.

(Litho de Burggraef.)

(Musée royal de l'Armée.)

Habit et pantalon verts; passepoils jaunes; épaulettes rouges avec tournantes vertes.
Garnitures du shako jaunes; pompon vert; flamme rouge.

C'est un carabinier (épaulettes rouges avec tournantes vertes), mais il est doté d'un fusil et non d'une carabine.



Chasseur à pied, 1^{er} régiment. 1831.

(Litho de Burggraaff.)

(Musée royal de l'Armée.)

Habit et pantalon verts; collet et passepoils jaunes; épaulettes vertes à tournantes jaune et rouge.

Garnitures du shako et fourragères jaunes; pompon vert; panache de crins tricolores.

Buffleteries noires. Sabre et carabine (compagnie d'élite).

Encore un carabibier, mais qui, cette fois, est doté de la carabine.

A noter que la fourragère du shako pend réglementairement à gauche, alors que, dans la première gravure, elle pend à droite.

Les 2ème et 3ème Chasseurs à Pied créés le 30 mars 1831, furent-ils porteurs de ce premier uniforme?.

Peut-être bien que oui, mais certainement pas dans sa totalité.

Leur aspect a donc dû présenter pendant encore un certain temps des similitudes avec un véritable kaléidoscope.

Compte tenu des circonstances, cette diversité était très compréhensible. Nous nous permettons, à ce sujet, de faire une comparaison.

Nos bataillons de fusiliers créés à la Libération, furent habillés avec des surplus déjà passablement élimés, de la Home Guard Britannique.

Certains de ces bataillons, comme notamment le 5ème, le 6ème, le 10ème, le 12ème, le 15ème, le 16ème etc . . . furent mis à la disposition des Américains qu'ils accompagnèrent au fin fond de l'ALLEMAGNE.

Il en résulta que, lorsqu'une pièce d'uniforme lâchait (d'habitude, cela commençait par le pantalon), le soldat (voire l'officier ou sous-officier) n'avait d'autre recours que de la remplacer par son équivalent américain.

L'aspect de nos unités présentait donc, après un certain temps, une bigarrure qui n'était donc pas de " misère ", comme celle dont se plaignait NIELLON, mais qui n'en était pas moins réelle, et qui faisait se dresser les cheveux qui leur restaient aux " naphtalines " qui ayant repris le haut du pavé se hasardaient parfois au-delà du RHIN (mais pas trop loin) pour nous inspecter.

Dans un prochain article, nous présenterons au lecteur, l'uniforme du 21 juillet 1831.

QU'AVONS-NOUS AU MUSEE POUR CETTE EPOQUE.

A notre connaissance, aucune pièce du tout premier uniforme dont auraient été dotés les Chasseurs à Pied n'a subsisté jusqu'à nous.

Le visiteur peut s'en faire une idée plus précise à l'aide de deux lithographies coloriées, originales et en parfait état, représentant, l'une : un officier, et l'autre : la troupe du 1er chasseurs à Pied.

Le musée possède par contre, les armes, bien d'époque, représentées sur ces lithos, fusils, baïonnette, sabre troupe et sabres officiers du 1er Chasseurs à Pied (Ceci fera l'objet d'une autre série d'articles).

Quand à l'uniforme de décembre 1830, décrit ci-avant, nous avons eu la chance de dénicher une plaque de shako originale du 1er chasseurs ainsi que deux JUGULAIRES. Grâce à ces éléments clés, il a été possible de reconstituer une copie de shako troupe rigoureusement conforme à la description officielle.

Cette reconstitution fut possible grâce à l'habileté de : Monsieur A. BALERIAUX, Madame BALERIAUX et Monsieur Y. NORMAND.

Colonel BEM Res.
S. DELVOSAL.

Jupiler

Service cafetiers et dépositaires

Service de distribution

Tél. (071) 43.39.50

Rue de Châtelet, 212

6030 MARCHIENNE-AU-PONT

RENAULT LODELINSART S.A.

Concessionnaire RENAULT.

Toujours plus de 150 véhicules

neufs de stock. Achat. Vente.

Financement. Leasing.

Magasin et atelier ouverts tous

les Samedis de 9h à 13h.

391, chaussée de

Bruxelles 6050,

LODELINSART.

TEL: 071-32.01.10.

Défense du Patriotisme .

Ci-après, nous reproduisons à sa demande l'appel lancé par Monsieur Emile GRASSER dans " Le Petit Chasseur d'IRLANDE ", bulletin de la Fraternelle de la 5ème Brigade d'Infanterie " MERCKEM ".

Nous croyons utile de le livrer à votre réflexion en ce moment où nous voyons ressurgir l'extrémisme intolérant contre lequel nous avons dû lutter autrefois, les armes à la main.

AIDONS-LES A SAUVER LE BELGIQUE, ET REPONDONS
 =====

POSITIVEMENT A PRO BELGICA.
 =====

POURQUOI " PRO BELGICA " ?

Parce qu'il faut remonter un courant d'opinion détestable qui s'insinue dans notre pays et tend à pousser dans l'oubli tout ce qui a fait que nous sommes Belges, à passer sous silence que, depuis plus de 2000 ans, nous formons le peuple belge. A croire ce courant, il semblerait qu'il y ait toujours eu, dans le Nord de la Gaule, des Flamands, des Wallons et des Bruxellois. D'après lui, les divisions artificielles récemment créées dans notre pays auraient une valeur, un poids, un bien-fondé qui dépasseraient la valeur, le poids et le bien-fondé de tous les actes passés de l'histoire des Belges.

Or, beaucoup de nos compatriotes souffrent tous les jours de voir ainsi s'imposer des contre-vérités qui bafouent les sentiments, les vertus et les tendances profondes qui ont fait la grandeur des Belges. Beaucoup de nos compatriotes - plus nombreux qu'on ne le croit - respectent le passé qui nous a fait, honorent nos traditions et pensent que l'avenir ne peut pas se préparer si l'on ignore ce que nos pères ont accompli. Ces compatriotes pensent que depuis 1932, beaucoup d'innovations malheureuses ont été introduites dans notre vie nationale, par le courant

d'opinion détestable signalé au début. Il est temps de démasquer l'imposture. Il est temps de défendre publiquement les valeurs patriotiques, les vraies valeurs d'attachement à la vraie patrie. Il est temps de permettre, à ceux qui aiment la BELGIQUE de manifester et de proclamer leurs sentiments.

VOILA POURQUOI LE COMITE "PRO BELGICA" S'EST FORME.

BUTS.

Son but lointain, permanent et essentiel est donc de permettre, à ceux qui aiment la BELGIQUE, de manifester et de proclamer leurs sentiments.

Son but immédiat est de défendre et d'honorer un sanctuaire de la vie nationale : la place des Martyrs où 467 combattants de 1830 sont enterrés.

Son but à moyen terme est de peser sur les autorités afin que l'unité du pays soit restaurée, afin que cesse cette distinction - ce apartheid - que des politiciens sans conscience tentent d'établir entre les citoyens d'un même pays. La pétition 1984-1985 tend vers ce but.

Ainsi, ce sera par la poursuite de buts concrets consistant à honorer des actes concrets, par lesquels les belges ont fait le BELGIQUE, que " Pro Belgica " agira, montrant au peuple toute la différence qu'il y a entre, d'une part les réels sacrifices consentis par nos ancêtres pour la réalisation du bien commun et, d'autre part, les simagrées communautaires actuelles. Car - avouons-le - nous ne trouverions pas maintenant à BRUXELLES, pour défendre les chicanes régionales, les 8000 combattants que nous y avons trouvés spontanément en 1830 pour défendre l'unité belge, au prix de pertes considérables.

MOYENS.

" Pro-Belgica " groupe actuellement 50 associations patriotiques dont la Fraternelle de la 5ème Brigade, qui ont adhéré à ses buts.

PARTICIPATION.

Votre éventuelle adhésion personnelle est la bienvenue aux prix de 200 Frs l'an à virer au compte N° OOI-0528556-79 de PRO BELGICA IOOO BRUXELLES.

OPINIONS
ET SOUVENIRS.

Cette nouvelle rubrique de notre bulletin trimestriel est ouverte à nos lecteurs, dès à présent.

Elle ne pourra évidemment exister qu'avec votre collaboration, chers membres.

Nous y insérerons tout article qu'il vous plairait de nous envoyer, avec éventuellement une illustration photographique, pour autant qu'il ne s'agisse pas de polémique politique que nos statuts nous interdisent.

De toute façon, ces articles paraîtront sous la responsabilité de leurs auteurs et pourraient, par ailleurs, servir de base à des échanges de vue entre lecteurs.

Nous y accueillerons aussi volontiers, toutes remarques constructives et suggestions que vous voudriez formuler à propos de la rédaction de notre "Cor de Chasse" ou à propos du fonctionnement de l'Amicale et du Musée des Chasseurs à Pied.

N'attendez pas chers lecteurs! A vos plumes, dès maintenant! Nous vous lirons avec plaisir.

La rédaction.

IN MEMORIAM .



C'est en gagnant une cause perdue, que
l'on apprend qu'il faut toujours livrer
bataille

Même l'agneau pour vivre, doit se faire
bélièr!

Deux aphorismes tirés du recueil
"Esquilles " de Marcel François MASSIN.

Poète et écrivain à l'écriture condensée
exempte de toute mièvrerie, mais dont le tranchant
est parfois fort aiguisé, il était l'un de nos
plus anciens membres et de surcroît, un très ancien
Chasseurs à Pied (classe 1923).

Il vient de nous quitter !:!

" C'est le même soleil, un matin,
pour un deuil et pour une naissance "

disait-il, pensant à une autre forme d'existence. .
Il vient de nous quitter !:!: Avec lui, nous avons
perdu un ami et un collaborateur.

Depuis plus de vingt ans, il écrivait,
chaque trimestre, pour notre "Corps de Chasse ",
un billet où le plus souvent, il défendait " La
BELGIQUE", et les valeurs morales pour lesquelles
nous avons toujours lutté.

Il nous restera de lui, un souvenir, le
meilleur, celui d'un homme de bien.

A son épouse, ses enfants, petits-enfants
et arrière-petit-fils, nous réitérons nos condolé-
ances les plus vives.

Condoléances que nous adressons aussi, avec
autant de coeur aux familles de Messieurs:

- Georges MAROYE de COURCELLES
- René LAMBERT de YVES-GOMEZEE
- Roland RODELET de HAM-SUR-HEURE
- Arthur VAN ROOSBROECK de GILLY.

+ + + + +

A partir du 1^{er} janvier 92,
des millions de Belges
vont hésiter à se servir de
leur compte à vue...
... pas vous.

Et pourquoi pas vous ?

Tout simplement parce que vous avez un compte à vue
au Crédit Communal.

Il vous suffira de suivre les quelques
conseils que nous vous donnons dans
notre agence CONSEIL-LIBRE-SERVICE
équipée de 3 automates en service
de 06 h. du matin à 22 h. le soir.



**Crédit Communal
de Belgique S.A.**

S.N.C. A. NISOL & Co

Avenue P. Pastur 114 - 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE
Tél. (071) 36.92.72 (3 lignes)

PHILATELIE

Le Congo Belge en 1940-1945

Monsieur Jean OTH, membre de l'Académie de Philatélie de Belgique, mettra en vente dès le 15 avril 1992, un nouvel ouvrage philatélique traitant de la censure qui commença à fonctionner au CONGO BELGE dès le mois de juin 1940 et qui fut d'application tant sur le courrier civil que militaire. Les sources officielles étant quasi inexistantes, l'étude de ce courrier a été menée en grande partie sur les rares documents que l'auteur a rencontrés en quinze années de recherches.

A côté de rappels historiques indispensables l'étude repose principalement sur : les censures du courrier civil, de la poste militaire et la censure militaire. Toutes les bandes et griffes de censures connues sont aussi étudiées, pour autant qu'elles aient été vues sur le courrier, le tout étant appuyé par la reproduction de documents qui sont commentés en détail. Des cartes explicatives aident encore à la compréhension. Au total une centaine de reproductions et près de cinquante documents étudiés.

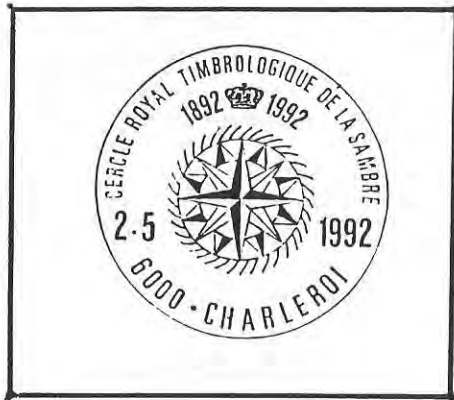
Pour les membres de l'Amicale la souscription sera ouverte jusqu'au 30 avril, le prix étant de 475 frs à verser au compte 267.7408593-43 de Jean OTH rue du Marché ç, à 6840 NEUFCHATEAU, "membre ANCAP dans la ligne "communication".

COURRIER DES CAMPS DE CONCENTRATIONS: -

Outre l'historique des camps, cet ouvrage présente 14 cartes géographiques et plus de cent cinquante reproductions de documents, marques ou timbres spéciaux, ainsi qu'un important chapitre relatif à l'ensemble des documents. Cette étude est la plus importante connue à ce jour, en langue française.

L'ouvrage reprend sur 120 pages, la liste complète des camps de concentration du IIIème Reich avec leurs commandos soit plus de 1000 localités. Ce livre peut être obtenu chez Monsieur Jean OTH, 9 Place du Marché à NEUFCHATEAU au prix de 650 Frs. Ce livre a obtenu une grande médaille d'argent à l'exposition Bruphila à BRUXELLES.

A l'occasion du 100ème anniversaire (1892-1992) de la création du plus ancien cercle philatélique de la région, le "Cercle Royal Timbrologique de la Sambre", il sera organisé les 2 & 3 mai 1992, une importante exposition philatélique avec prévente de deux timbres poste spéciaux " Europa 92 " aux valeurs de 15 & 28 Francs. Cette manifestation se tiendra dans la salle LANGLOIS de L'UNIVERSITÉ du TRAVAIL, Paul PASTUR, rue LANGLOIS 6000 CHARLEROI. Nous invitons tous les philatélistes à visiter cette exposition.



Chronique des Unites de Chasseurs à Pied.

DES NOUVELLES DU 5ème CHASSEURS.
=====

Les 4,5 et 6 octobre 1991, le cadre de notre bataillon a été rappelé à ELSENBOAN. pour la petite histoire, l'an dernier "on" (pronom très indéfini) avait oublié de commander l'autocar.

Résultat, mouvement en Ca, normal direz-vous pour des militaires. Cette année, "on" avait commandé l'autocar mais il fallait, pour nos déplacements sur place, amener du dépôt à ELSENBOAN, 3 FN et 2 Minerva.

Quatre S/O sous le commandement du Cdt GEHAIN prenaient ainsi la route. Devinez la suite, I FN perdait de l'huile, pour un autre c'est une durite qui a lâché, heureusement, le 3ème pouvait tracter le 2ème . . . sur 50 Km. Pour être dans l'ambiance, nous y étions.

La suite du rappel fut consacré à divers exercices sous l'oeil attentif de notre commandant de régiment, le Colonel BEM MARCHAL.

Et l'ambiance? faut-il encore décrire l'ambiance "Chasseur"? Non évidemment, elle est toujours excellente.

Nous avons même eu droit à un repas de Corps où notre Cdt GEHAIN s'évertua à faire respecter nos traditions. Ceux qui les connaissent peuvent imaginer.

Je terminerai en souhaitant un bon rétablissement à notre ami Daniel DUPONT malheureusement accidenté en débarquant d'un véhicule, (il était déjà dans le FN à la durite).

A l'année prochaine.

A. VANHAMME
I SM (R).

NOUVELLES DU 12ème BON FU " REMAGEN ".

Il n'est plus nécessaire de rappeler les liens profonds qui unissent notre Amicale et les V.G. du 12ème et, à ce sujet, nous devons de signaler que notre ami Roger KOEUNE vient de réaliser un livre sur son bataillon. Ce n'est pas à proprement parler un historique, c'est plutôt une histoire que Roger a vraiment écrite avec son coeur.

Ceux qui seraient intéressés à acquérir ce livre peuvent se mettre en rapport avec le Secrétaire de l'Amicale, J. SCORY, rue de Tarcienne, 63, à 6280 GERPINNES ('phone 071.50.24.93), qui en a un petit stock.

* * * * *



ELVIA, Assurances S.A.
Avenue des Arts 23- 1040
Bruxelles: Tél: 02.237.15.11.

ELVIA
ASSURANCES



Modalités d' Election au Conseil d'Administration.

CAS PARTICULIER.

=====

A la lecture du Cor de Chasse N°77, de Janvier dernier, quelques membres se sont étonnés de voir à la page I4, que le Commandant Denis GUERLOT était "candidat" à un poste d'administrateur de notre Conseil et nous ont fait part de leur surprise.

Tout d'abord, nous voudrions les remercier de leur remarque, car cela prouve qu'il est encore des personnes qui lisent attentivement notre bulletin, et prennent le temps de nous contacter lorsque à leur avis, il y a quelque chose qui cloche.

En réponse à cette remarque, nous dirons que nous n'avons fait que corriger une erreur commise lors de la rédaction de nos statuts selon lesquels, les Chefs de Corps des unités de Chasseurs à Pied étaient, de droit, institués administrateur, dès leur prise de commandement, à condition qu'ils soient membres de l'Amicale.

Or, il n'en est rien, et la loi de 1923 qui régit les A.S.B.L. est formelle, il faut être élu par une assemblée générale pour devenir administrateur mais ce n'est qu'en 1988 qu'un spécialiste de ces questions a attiré notre attention sur ce point.

Nous avons donc bien été obligés de rectifier le tir, et dorénavant :

- lorsqu'un nouveau Chef de Corps est nommé, et qu'il est membre de l'Amicale, nous l'invitons à poser sa candidature au Conseil. C'est ce qui s'est passé avec le Commandant GUERLOT;
- si cet officier n'est pas membre, nous l'invitons à s'inscrire, à la fois comme membre et comme candidat au Conseil, pour élection lors de l'A.G. future.
- s'il accepte, l'affaire suit le cours normal, et le nouveau Chef de Corps devient administrateur

après son élection par l'A.G.

- s'il refuse, ou ne répond pas, on laisse tomber.

Nous espérons ainsi avoir pleinement répondu à nos membres qui ont soulevé ce point, et nous restons bien entendu à la disposition de tous ceux qui auraient des questions à poser dans n'importe quel domaine d'intérêt pour les Chasseurs à Pied.

* * * * *

Journal des Chasseurs .

(28 MARS 1992.)
=====

C'était la vingt-quatrième, depuis la fondation de notre Amicale !

Son programme, paru dans notre N°77, fut rigoureusement respecté . . .

A 10,15 Hrs, en petit cortège, nos membres, Chasseurs d'autrefois et Chasseurs d'aujourd'hui arrivés en droite ligne de SIEGEN (RFA), partaient de la Caserne pour le monument aux 1er et 4ème Chasseurs à Pied 1914-1918. Ils étaient précédés des drapeaux encadrés par un détachement en armes du très digne groupe de marcheurs " Les Chasseurs à Pied de 1914, placé sous la houlette de Monsieur LAGNEAU". Ils étaient suivis des délégations des fraternelles du 10ème et 12ème Bataillon de Fusiliers conduites respectivement par Messieurs; R ROSART et BAIJOT, ainsi que celles des Anciens combattants de Bierghes et Charleroi. Leur déplacement était sécurisé par la police de la route de Charleroi que nous remercions vivement.

Au monument, Monsieur l'Echevin A.LIESSE pour la ville de Charleroi et le Président E.BURTON pour notre Amicale déposaient chacun un coussin fleuri alors que notre ami R. MIKALO sonnait le Last Post. Au retour, c'était au pied du mémorial

TRESIGNIES que notre Président entouré du Commandant D. GUERLOT et de Monsieur J. CHANTRY représentant le Bourgmestre J.C. VANCAUWENBERGHE, déposait les fleurs du souvenir aux accents de la sonnerie du clairon.

Tous se rendaient ensuite au BEAUGENCY où à II,30 Hrs précises, la session annuelle de l'assemblée générale était ouverte par le Président, souhaitant la bienvenue à tous les participants et excusant l'absence de :

Mr. le Bourgmestre de Charleroi J.C. VANCAUWENBERGHE

Mr. L. HARMEGNIES, Président d'Honneur de notre

Amicale, Bourgmestre honoraire de Charleroi et ancien Ministre.

Messieurs les anciens Chefs de Corps du 2ème Chasseurs à Pied, A. PARENT, A. JORIS, P. TANCRE, M. WIAME et J.-M. CLOSSET.

Monsieur le Ministre d'Etat E. LEBURTON, Messieurs les Echevins, J. VAN GOMPEL, J.P. DEMACQ, W. SERON ET CARIAT, Monsieur le Commissaire en Chef de Police A. BROUSMICHE,

Monsieur le Lieutenant-Colonel R. RAYMOND, Monsieur l'Abbé ULENAERS et Mme J. BOURG.

Une minute de recueillement était alors observée à la mémoire de tous les Chasseurs à Pied et amis des Chasseurs disparus, pendant que notre secrétaire J. SCORY égrenait les noms de ceux d'entre-eux décédés depuis la précédente assemblée générale. Tout le monde s'étant rassis, on passa à l'ordre du jour . . .

I.- PRESENTATION DU BILAN AU 31/12/91 ET DU BUDJET

92, par le trésorier.

- Le Lieutenant-Colonel Hre LOVERIUS, donne lecture d'un bilan largement positif, comportant un avoir productif d'intérêts destinés à couvrir

une part importante des frais de gestion du musée. Il soumet ensuite à l'assemblée un budget 92 parfaitement en équilibre. Son rapport est applaudi par celle-ci, à qui le Président donne communication du rapport des vérificateurs aux comptes, Messieurs COLICHE et DEBONDT absents et excusés . . Ceux-ci ayant trouvé la comptabilité parfaitement en ordre et tous les postes de celle-ci dûment justifiés par des pièces comptables, invitent l'assemblée générale à donner décharge au trésorier et au conseil d'administration, de leur gestion pour l'exercice 1991. Ce que font immédiatement et à l'unanimité les membres présents.

2.- RAPPORT D'ACTIVITES PAR LE SECRETAIRE.

a - ACTIVITES PASSEES.

- Parmi les réunions de conseil d'administration, le gardiennage du musée (3 jours par semaine), l'assistance aux nombreuses manifestations patriotiques et aux fastes du 2ème Chasseurs à Pied, J. SCORY épingle la participation à la journée du patrimoine à l'occasion de laquelle avait été organisée l'inauguration au mémorial constitué par deux chars désaffectés du 2ème Chasseurs à Pied, dressés dans la cour de la Caserne TRESIGNIES, pour marquer la fin de la " Guerre Froide ". Cette journée du patrimoine amena un nombre considérable de visiteurs à notre musée.

b- PROJETS POUR 1992

- A côté des manifestations annuelles et traditionnelles, le projet marquant sera sans conteste celui d'une extension du musée.

3.- RAPPORT SUR LA GESTION ET L'EVOLUTION DU MUSEE. PAR SON DIRECTEUR.

- Le Colonel BEM Hre S. DELVOSAL fait au cours de son rapport, ressortir les points suivants:

- les collections se sont notablement enrichies, non seulement avec l'arrivée des deux chars cités ci-dessus et de leurs accessoires, mais aussi avec l'acquisition de pièces moins spectaculaires peut-être, mais de réelle valeur au point de vue

muséologique.

- Un dépliant publicitaire a été édité à quinze mille exemplaires avec l'aimable collaboration du service d'imprimerie de la ville. Il est distribué à toutes occasions propices par nos soins et par ceux de l'Echevinat au tourisme.
- Cependant, plaide le Colonel DELVOSAL, la meilleure publicité est celle qui se fait de bouche à oreille et, pour pallier la décroissance des visites, il invite tous les membres à se transformer en agents publicitaires du Musée pour compléter la propagande faite par les moyens médiatiques, car celle-ci n'est indiquée qu'à l'occasion d'événements spécifiques, alors que celle faite par les membres peut-être constante.

En outre, l'événement, il faut le créer: notre projet majeur pour 1992 sera donc, à nouveau la participation à la journée du patrimoine, avec l'inauguration d'une nouvelle salle entièrement consacrée aux " Prisonniers Politiques, à l'évocation de leur souffrances dans les camps de concentration et d'extermination des nazis.

A poursuivre aussi, il ne faudrait pas l'oublier, l'archivage et le classement des documents et ouvrages se trouvant dans notre centre de documentation, afin que celui-ci puisse être ouvert au public, pour cette journée du patrimoine.

4.- RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DU CONSEIL

d'ADMINISTRATION.

Le président propose à l'assemblée d'élire ou réélire :

- le Colonel Hre Max Walem ancien Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied;
- le Commandant Denis GUERLOT actuel Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied en remplacement de Monsieur R. MARTIN décédé et de messieurs J.M. CLOSSET, BOURGEOIS et P. FRANCOTTE démissionnaires (I).

- messieurs P. BARET, E. BURTON, B. CAMBRELIN, G. CHARLIER, S. DELVOSAL, R. DETHIER et R. ROUSSEAU sortants et rééligibles.

Ils sont aussitôt élus ou réélus à l'unanimité des membres présents.

- (I)- REMARQUE : nos statuts ne précisent pas le nombre de membres du conseil d'administration.

5.- ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT.

En l'absence de toutes autres candidatures le président démissionnaire propose d'élire a ce poste, le Colonel Hre M. WALEM qui, sous la pression de sollicitation\$ nombreuses et répétées a finalement accepté de reprendre éventuellement cette charge.

Sans désespérer, les membres présents décident à l'unanimité de la lui confier.

6.- DIVERS.

a.- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice I992.

L'assemblée confie cette mission à messieurs F. RENSON et J. DEBLATON.

b.- Intervention du représentant du Bourgmestre de CHARLEROI.

Dans une allocution remarquée tant pour le style que pour le fond, monsieur J. CHANTRY apporte le soutien amical du Bourgmestre et du collègue échevinal, à l'action de l'Amicale, la félicite pour sa gestion prévoyante et congratule l'ancien et le nouveau président.

c.- Allocution du nouveau président.

Après avoir remercié les membres de la confiance qu'ils lui accordent et les avoir assurés

de son dévouement, le Colonel WALEM aborde le thème de la " relève " et insiste auprès des jeunes Chasseurs présents pour qu'ils deviennent des propagandistes de l'Amicale auprès de leurs collègues. Il se propose de leur rendre visite à SIEGEN en compagnie du Colonel Luc CHASSEUR récemment chargé par le conseil d'administration des contrats avec les jeunes, c'est-à-dire, la relève potentielle.

Avec l'assentiment du Chef de Corps, le Commandant GUERLOT, ils s'entretiendront avec tous les Chasseurs, entendront leurs souhaits et désidérata à propos des activités de l'Amicale et s'efforceront d'en tenir compte.

d.- LES TRADITIONS.

En faisant ressortir la différence qui existe entre traditions et historiques, le Colonel Hre CHASSEUR lance un nouvel appel à tous les membres pour que lui soient transmises toutes les informations relatives aux traditions de toutes les unités de Chasseurs à Pied, qu'ils pourraient recueillir.

e.- SUGGESTIONS.

De messieurs DUCHENE et ROLAND:
création d'un système audiovisuel en support ou en appoint pour les visites du musée.

De monsieur DUCHENE :
organisation d'expositions philatéliques dans un local proche du musée en vue d'amener à celui-ci un supplément de visiteurs. Ces suggestions seront examinées plus en détail par le conseil d'administration.

La séance est levée à 12Hrs20 et les membres sont invités à passer dans la salle du banquet.

LE BANQUET.

Une salle fraîche et pimpante, une ordonnance des tables inhabituelle mais très sympathique, un napage décoratif en vert et jonquille, des fleurs

du même nom ornant chaque table, tout un air de printemps, voilà ce que découvrent les convives entrant dans la salle au rythme des marches des régiments de Chasseurs et qui crée d'emblée une atmosphère joyeuse.

Le président sortant dans une brève allocution accueille tous les participants et remercie particulièrement les personnalités et les amis, les deux se confondant toujours de leur présence. Il présente ensuite son successeur que l'assemblée acclame de grand coeur, puis chacun lève son verre d'apéritif à la prospérité de l'Amicale.

Vient ensuite le plaisir de la délectation, celle d'un menu savoureux et non chiche, qui fait le bonheur des gourmets. Entre les plats, les temps morts sont meublés par la dégustation d'un vin de qualité, les conversations animées et les remerciements adressés à Mesdames André PELOUSE, Suzy GENDARME, Yvonne LUCAS et monsieur Jacques BARET dont l'activité a permis l'organisation d'une tombola bien achalandée et tirée dans un délai extrêmement court. Madame COLIN pour sa part, avait tenu, c'est devenu une tradition, à ponctuer ces remerciements d'un cadeau qu'elle remit personnellement aux personnes citées ci-avant. Quand à elle, le président sortant tint à la remercier en lui offrant la plaquette de l'Amicale pour quinze années de services rendus à notre association.

Il remit aussi la même plaquette au Major Bernard CAMBRELIN, ancien Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied sorti de charge en septembre dernier, pour l'étroite coopération qu'il entretint au cours de son commandement, avec notre Amicale. C'est vers 17H.30 que se terminaient ces agapes fraternelles marquées par le bonheur de s'être retrouvés entre anciens et jeunes Chasseurs.

* * * * *



Dépôt de fleurs aux monuments des 1er et 4ème
Chasseurs.

La Journée du Patrimoine 1992

L'an dernier, la Journée du Patrimoine a été un très grand succès pour notre Musée, grâce à l'arrivée et à l'installation dans la cour de la Caserne TRESIGNIES d'un J.P.K. et d'un M.75, et à la décision de décréter le dimanche en question " Journée Tourelle Ouverte", ce dont ont profité maints visiteurs de tous âges en s'engouffrant dans les engins.

Pour cette année, les préparatifs de la "Journée du Patrimoine 1992" sont en cours, mais il est évidemment trop tôt pour en discuter.

Faisons confiance au Comité Directeur du Musée, sous la houlette du Colonel B.E.M. rés. DELVOSAL, pour nous concocter quelque chose d'intéressant, dont les détails seront dévoilés dans le Cor de Chasse de juillet prochain.

Tout ce que l'on peut dire jusqu'à présent est que cela se passera le dimanche 13 septembre, et il y a donc lieu d'ores et déjà de cocher cette date dans vos agendas.

* * * * *



EPPEGEM 1992.

Cette année, nous commémorerons le sacrifice du Caporal TRESIGNIES et de tous les braves tombés dans ce coin de FLANDRE lors de la sortie d'ANVERS en 1914 le

DIMANCHE 30 AOÛT.

Cette date nous a été proposée par le Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied pour permettre à de nombreux miliciens qui seront démobilisés le 31 août de se joindre à nous lors de ces cérémonies, et nos amis d'EPPEGEM ont volontiers accédé à cette demande.

Les détails habituels paraîtrons dans le Cor de Chasse de juillet, mais, d'ores et déjà, il y a lieu d'inscrire cette date du 30 août dans les agendas.

**FREE-LIFE. L'ASSURANCE-CROISSANCE
QUI FAIT PÉTILLER LA VIE.**

**ASSURANCES
CGER**

Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0394

SPORTS

CAFE DES

Tél: 43.14.70.

Place Communale Mont sur Marchienne.

STELLA

DIEKIR'CH

CTS | au tonneau
Gueuze |

SPECIALITES BELGES ET ETRANGERES

VINS, ALCOOLS ET LIQUEURS DE 1er CHOIX

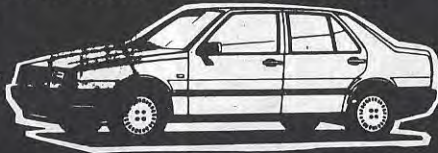
OUVERTURE A 9 HEURES .. FERME LE JEUDI

FIAT ETS. LEFEVRE

La plus grande exposition Fiat de la région.

Toujours plus de 100 véhicules de stock.

Vente et service après-vente
Réparations mécaniques
Carrosserie - Peinture au four
Pièces de rechange d'origine
Traitement anti-rouille -
Occasions toutes marques



Show-room ouvert de 8h à 19h
Magasin ouvert le samedi jusqu'à 12h

418 Avenue P. Pastur **6100 CHARLEROI**
Bureau et atelier (071) 36 29 25/36 12 11
Magasin (071) 36 01 40